

# Mémoire prébudgétaire

Recommandations de PSC Canada pour le budget de 2020

Présenté à la Chambre des communes  
Comité permanent des finances  
Août 2019

## **Les soins personnels sont un complément logique à n'importe quel régime national d'assurance-médicaments**

### **Recommandations**

#### **Recommandation 1 :**

Que le gouvernement du Canada offre un allègement fiscal ciblé aux familles canadiennes qui s'occupent elles-mêmes de leur santé au moyen d'auto-soins en exemptant de la taxe sur les produits et services (TPS) certains produits de santé destinés aux consommateurs, dont des médicaments en vente libre et des produits de santé naturels (PSN), et en faisant en sorte qu'ils soient des dépenses admissibles en vertu du crédit d'impôt pour frais médicaux.

#### **Recommandation 2 :**

Que le gouvernement du Canada mette en place une stratégie nationale en matière d'auto-soins et, pour commencer, que le Comité de la santé de la Chambre des communes réalise immédiatement une étude approfondie sur les avantages d'une telle stratégie en matière de santé publique, la manière dont elle cadrerait avec un régime national d'assurance-médicaments, les économies qu'une telle stratégie permettrait à tous les ordres du gouvernement de réaliser, et la meilleure façon de soutenir les Canadiens qui pratiquent des auto-soins en cette époque moderne.

#### **Recommandation 3 :**

Que le gouvernement du Canada tire profit des règlements d'étiquetage en langage simple actuels pour les médicaments en vente libre et ceux proposés pour les PSN, afin de réduire la quantité d'emballage requis lors de la production de ces produits, et qu'il utilise des méthodes de communication et des outils technologiques modernes pour transmettre, en termes simples, d'importants renseignements sur la santé et la sécurité sur les médicaments en vente libre et les PSN.

## Résumé

- Il est essentiel de prendre bien soin de soi-même pour réduire le fardeau des maladies chroniques au Canada, et veiller à ce que notre système de soins de santé continue d'être durable. Dans un monde axé sur l'information ouverte et une culture en libre-service misant sur la commodité et l'automatisation, le fait de soutenir les autosoins fondés sur les données probantes est devenu un aspect essentiel pour obtenir des résultats positifs en santé.
- Produits de santé consommateurs du Canada (PSC Canada) recommande que la politique fiscale actuelle, qui exclut les produits de santé destinés aux consommateurs (autosoins) du crédit d'impôt pour frais médicaux (CIFM) et les soumet à la taxe sur les produits et services (TPS), soit réalignée pour refléter la politique sur la santé du XXI<sup>e</sup> siècle.
- Rendre les produits de santé précis destinés aux consommateurs admissibles au crédit d'impôt pour frais médicaux ou les exempter de la TPS permettrait aux Canadiens, dont les familles et les aînés, de conserver plus d'argent dans leurs poches. Ces changements permettraient d'ajouter un certain degré d'équité au régime fiscal, en fournissant un allègement fiscal ciblé aux travailleurs canadiens à revenu plus faible qui sont moins susceptibles d'avoir accès à un régime d'assurance-médicaments.
- Ces recommandations, lorsqu'elles sont considérées comme des dépenses fiscales, représentent une excellente valeur pour l'économie canadienne, puisque les Canadiens qui ont recours aux autosoins responsables sont moins susceptibles de consulter un médecin et plus susceptibles de demeurer, dans l'ensemble, en santé, libérant ainsi des ressources du système de santé pour ceux qui en ont le plus besoin.
- De nombreux médicaments en vente libre étaient auparavant des médicaments d'ordonnance. Un nombre accru d'entre eux peut maintenant faire cette transition. L'innovation en matière de diagnostic, d'intelligence artificielle et de gestion de l'information permet de plus en plus aux Canadiens de se soigner eux-mêmes à la maison. Tandis que la médecine devient plus individualisée, les médicaments d'ordonnance les plus fréquemment utilisés font l'objet de mesures innovantes, favorisées par la durabilité pour devenir un médicament en vente libre.
- Tandis que nous envisageons la mise en œuvre d'un régime d'assurance-médicaments au Canada, nous devons aussi tenir compte du fait que les produits essentiels couverts par ce programme pourraient, un jour, être offerts en vente libre. Le bon moment est venu d'étudier la manière dont une stratégie nationale en matière d'autosoins s'ajouterait au régime d'assurance-médicaments, en libérant les professionnels de la santé et en luttant contre les maladies chroniques.
- L'utilisation appropriée des autosoins et des soins professionnels est nécessaire pour assurer la durabilité à long terme de notre système de soins de santé. Les décideurs, les autorités étrangères et nationales en santé, les associations et les groupes de patients reconnaissent tous la valeur des autosoins pour améliorer la santé globale des citoyens.
- Tandis que le fait de soutenir les autosoins peut aider à rendre le système de soins de santé plus durable, cela doit être fait d'une manière durable sur le plan de l'environnement et qui va de pair avec les façons modernes par lesquelles les Canadiens s'informent. Nous devons

trouver des façons de réduire les déchets d'emballage tout en adoptant des solutions technologiques pour fournir d'importants renseignements sur les produits aux Canadiens.

## **L'importance des autosoins**

Produits de santé consommateurs du Canada (PSC Canada) est l'association professionnelle qui représente les fabricants de médicaments en vente libre et PSN fondés sur des données probantes. L'industrie représente environ 5,8 milliards de dollars du PIB, et soutient près de 57 000 emplois au Canada. Les produits que nos membres fabriquent favorisent énormément la productivité du Canada et réduisent les pressions exercées sur le système de soins de santé du Canada et les coûts de celui-ci.

Pour le compte des membres de PSC Canada, je vous écris pour souligner l'importance des autosoins, les choix qu'ils offrent aux Canadiens quand vient le temps de s'occuper d'eux-mêmes et de leur famille, ainsi que nos recommandations pour le budget de 2020. **Les autosoins sont un complément rentable et nécessaire à n'importe quel régime d'assurance-médicaments proposé. Nous croyons qu'il est venu le moment de discuter de ses mérites.**

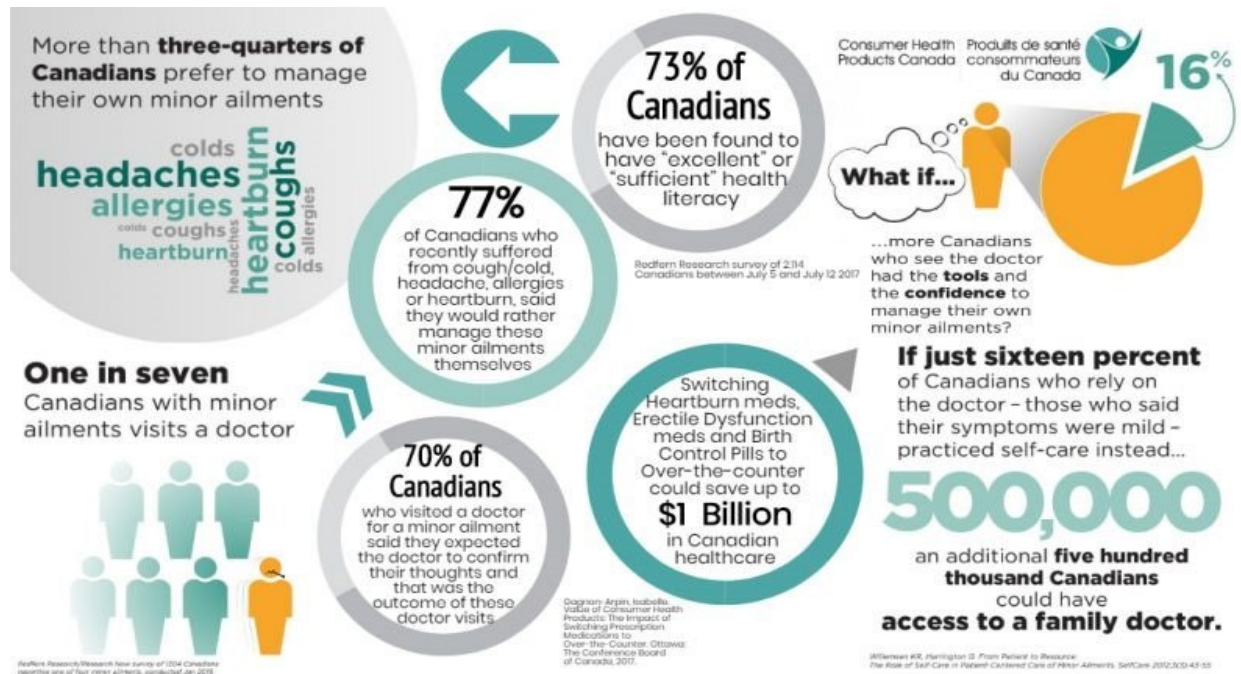
Même si les avantages associés au fait d'outiller les gens pour qu'ils puissent prendre bien soin d'eux-mêmes semblent évidents, des facteurs individuels peuvent compliquer la situation. Parmi ceux-ci, mentionnons les expériences individuelles, les coûts, la littératie en santé, ainsi que la disponibilité des professionnels de la santé et l'accès aux produits. Cela importe aux gouvernements, aux familles canadiennes et aux électeurs. Les autosoins réduisent les coûts en santé et les maladies chroniques, améliorent la productivité de la main-d'œuvre et libèrent les professionnels de la santé et des sommes réservées aux soins de santé, afin de mettre l'accent sur les personnes qui en ont le plus besoin.

### **1) Maximiser la valeur des autosoins pour les Canadiens et notre système de santé : exonération de la TPS pour les médicaments en vente libre et les PSN**

La pratique des autosoins est une contribution importante à la santé des Canadiens et à la durabilité de notre système de soins de santé, mais elle est confrontée à certains obstacles liés aux positions de principes publiques du Canada. Il s'agit d'un aspect inhérent d'un système de santé qui offre une assurance intégrale pour les services officiels, comme les soins fournis par un médecin et les soins hospitaliers et au moins une couverture partielle pour de nombreux médicaments d'ordonnance, et qui laisse aux Canadiens le soin de payer de leur poche tous les coûts liés aux autosoins (comme les anciens médicaments d'ordonnance).

Une mesure de dissuasion financière supplémentaire pour les autosoins est le traitement fiscal différentiel appliqué aux médicaments d'ordonnance comparativement aux autres médicaments (médicaments en vente libre et PSN). Les médicaments d'ordonnance bénéficient d'une exonération de la TPS et sont des dépenses admissibles au CIMF.

Actuellement, notre système récompense les visites chez le médecin visant à renouveler des ordonnances, plutôt que de se rendre à la pharmacie pour traiter une affection courante par l'intermédiaire des autosoins. En conséquence, plusieurs Canadiens, surtout ceux qui ont des régimes d'assurance-médicaments généreux, consultent le médecin pour obtenir ou renouveler une ordonnance afin d'éviter de payer les coûts de leur poche, alors que leurs symptômes pourraient être pris en charge efficacement avec un médicament en vente libre. Cela entraîne des coûts supérieurs pour le système de santé, et un nombre inférieur de rendez-vous pour les patients qui n'ont pas d'options en matière d'autosoins.



Plus des <b>trois quarts des Canadiens</b> préfèrent prendre en charge eux-mêmes leurs affections bénignes.	
Rhumes Maux de tête Allergies Brûlures d'estomac Toux	
<b>Un Canadien sur sept</b> souffrant d'affections bénignes consulte un médecin	
<b>77 %</b> des Canadiens qui ont récemment souffert d'un rhume ou d'une toux, de maux de tête, d'allergies ou de brûlures d'estomac ont	

déclaré qu'ils préféreraient prendre eux-mêmes en charge ces affections bénignes.	
<b>70 % des Canadiens</b> qui ont consulté un médecin pour une affection bénigne ont déclaré qu'ils s'attendaient à ce que le médecin confirme leur pensée et qu'il s'agissait du but de la visite.	
<b>73 % des Canadiens</b> ont un niveau de littératie en santé « excellent » ou « suffisant ».	
En faisant en sorte que les médicaments pour brûlures d'estomac et pour dysérection et les contraceptifs oraux soient offerts en vente libre, le système de soins de santé canadien pourrait économiser jusqu'à <b>1 milliard de dollars</b> .	
<b>Qu'arrive-t-il si...</b> ... Davantage de Canadiens qui consultent un médecin avaient les <b>outils</b> et la <b>confiance</b> nécessaires pour prendre en charge leurs affections bénignes?	
<b>Si seulement 16 %</b> des Canadiens qui se fient à un médecin et dont les symptômes sont légers adoptaient plutôt des pratiques d'autosoins... <b>500 000</b> <b>500 000 autres Canadiens</b> pourraient avoir accès à un <b>médecin de famille</b> .	

Selon des données probantes, l'adoption de politiques qui incitent les autosoins offre d'énormes avantages :

- Le Royaume-Uni a connu une amélioration de la santé et de la qualité de vie de la population, une plus grande satisfaction des patients et une moins grande utilisation des services de santé après que les autosoins ont été identifiés comme un des quatre piliers de son service de santé national et que des politiques de soutien ont été mises en place<sup>i</sup>.
- Aux États-Unis, **il est estimé que pour chaque dollar dépensé en produits de santé destinés aux consommateurs, 6 à 7 \$ sont économisés ailleurs dans le système de soins de santé**, par l'intermédiaire d'un moins grand nombre de visites chez le médecin, d'honoraires de pharmaciens inférieurs et de coûts réduits pour les médicaments d'ordonnance<sup>ii</sup>.

<sup>i</sup> Department of Health, *Self-Care, A Real Choice: Self-Care Support – A Practical Option*, Londres, 2005.

<sup>ii</sup> Booz et Co., *The Value of OTC Medicine to the United States*, Washington, 2012.

- En Australie, si quelques médicaments d'ordonnance sélectionnés devenaient des médicaments en vente libre, il serait possible **d'économiser plus d'un milliard de dollars australiens**<sup>iii</sup>.
- En Europe, si 5 % des médicaments d'ordonnance qui convenaient aux autosoins devenaient des médicaments en vente libre, il serait possible **d'économiser, chaque année, plus de 16 milliards d'euros**<sup>iv</sup>.

**Nous recommandons au gouvernement du Canada d'exempter les produits de santé destinés aux consommateurs admissibles de la TPS, et de faire en sorte qu'ils soient des dépenses admissibles en vertu du crédit d'impôt pour frais médicaux.** Selon nous, cette mesure incitera un nombre accru de Canadiens à adopter de meilleures pratiques d'autosoins. Elle va aussi de pair avec les politiques gouvernementales antérieures en matière de fiscalité, plus particulièrement l'exonération de la TPS pour les produits d'hygiène féminine. L'adoption de ces recommandations permettrait aux **Canadiens d'économiser environ 164 millions de dollars par année.** Avec la mise en œuvre à venir d'un régime national d'assurance-médicaments, nous croyons que cette recommandation stratégique est un complément naturel, offrant aux Canadiens un plus grand choix d'autosoins, améliorant l'accès au système de santé tout en rendant les médicaments d'ordonnance plus abordables en atténuant les pressions exercées sur le système.

## **2) Prise de mesures législatives : il est venu le temps d'adopter une stratégie nationale en matière d'autosoins**

Nous croyons que les Canadiens doivent relever un défi quotidien lorsque vient le temps de bien prendre soin d'eux et de leurs familles. Cela a des répercussions sur le bien-être de notre population et la durabilité de notre système de soins de santé. **Nous vous demandons votre soutien pour aider à relever ces défis, en faisant de la promotion des autosoins et du soutien à ceux-ci une priorité pour les Canadiens et leurs familles par l'intermédiaire d'une stratégie nationale en matière d'autosoins.**

Avec la mise en œuvre à venir d'un régime national d'assurance-médicaments, le temps est venu pour le Parlement d'étudier et d'évaluer la mise en œuvre d'une stratégie nationale en matière d'autosoins, s'ajoutant au régime d'assurance-médicaments, afin de veiller à ce que les Canadiens obtiennent les meilleurs résultats. **Pour commencer à mettre en place une stratégie nationale en matière d'autosoins, nous recommandons au Comité permanent de la santé de la Chambre des communes de réaliser une étude approfondie sur la mise en œuvre d'une telle stratégie, et de formuler des recommandations sur la manière de procéder.** Nous recommandons aussi que cette étude comprenne un examen étroit des meilleures approches accessibles pour combler les besoins des Canadiens en ce qui concerne les produits d'autosoins et l'information.

## **3) Soutenir les autosoins d'une manière durable sur le plan environnemental : moins de déchets d'emballage et communication moderne**

<sup>iii</sup> J. Noone et C. Blanchette, *Journal of Medical Economics*, 2017.

<sup>iv</sup> J. Noone et C. Blanchette, *Journal of Medical Economics*, 2017.

Tandis que le budget de 2020 évalue les répercussions des changements climatiques et la manière dont nous pouvons rendre le pays plus durable sur le plan de l'environnement, nous croyons que notre secteur a aussi un rôle à jouer pour atteindre ces objectifs. Tandis que le fait de soutenir les autosoins peut aider à rendre le système de soins de santé plus durable, cela doit être fait d'une manière durable sur le plan de l'environnement.

Notre secteur doit relever un défi lorsque vient le temps de communiquer les données scientifiques sur les médicaments et la médecine en termes simples aux consommateurs, surtout maintenant que les consommateurs cherchent des renseignements en santé auprès de différentes sources. Le règlement récent sur l'étiquetage en langage simple exige maintenant que l'information de plus en plus complexe ajoutée à l'étiquette d'un produit soit plus lisible. Cela peut aider. Cependant, on rate ainsi l'occasion la plus intéressante de simplifier les termes et d'optimiser l'utilisation d'outils mobiles et en ligne. Les étiquettes à peeler novatrices aident les fabricants à éviter d'avoir recours à des emballages de plus en plus gros. Toutefois, le contenant devient non recyclable. Des spécialistes sont préoccupés par le fait que les consommateurs peuvent avoir de la difficulté à comprendre une grande quantité de renseignements sur les produits. Ils recommandent que des technologies de l'information et des outils décisionnels soient élaborés pour aider les consommateurs à accéder à l'information dont ils ont besoin.

PSC Canada a pour objectif d'appuyer l'intention de l'étiquetage en langage simple du gouvernement, en exigeant la réalisation d'une étude sur le langage simplifié de l'étiquetage et des outils de communication modernes qui réduiront la dépendance aux matières non recyclables, tout en améliorant l'utilisation du produit.

**Nous demandons au gouvernement du Canada qu'il examine les règlements actuels concernant l'emballage et l'étiquetage des médicaments en vente libre et des PSN (ou leur interprétation), afin de réduire la quantité d'emballage requise lors de la vente et de la production de ces produits, et de tenir compte des nouveautés technologiques potentielles pour fournir des renseignements importants sur la santé et la sécurité sur les médicaments en vente libre et les PSN.**

## **Conclusion : les autosoins et le régime d'assurance-médicaments vont de pair**

Selon PSC Canada, un régime d'assurance-médicaments bien conçu ne devrait pas inciter un nombre accru de Canadiens à se procurer des médicaments d'ordonnance alors qu'ils ne le feraient pas autrement. Du même coup, nous appuyons le régime d'assurance-médicaments. Nous ne défendons pas la mise en place de nouveaux obstacles aux soins prodigués par un médecin ou à l'accès aux médicaments d'ordonnance. Nous vous demandons d'adopter des mesures qui aideraient à réduire les obstacles aux autosoins parmi les Canadiens. Même de petits changements comportementaux peuvent avoir d'importants changements économiques positifs sur notre système de soins de santé. Nous croyons qu'il est maintenant le temps d'outiller les Canadiens pour qu'ils pratiquent des autosoins.



Pour en savoir davantage, communiquez avec :

Gerry Harrington

Vice-président, Politiques et Affaires réglementaires

Gerry.harrington@chpcanada.ca

Tél. : 613-723-0777, poste 227

Mobile : 613-863-3716

[www.chpcanada.ca](http://www.chpcanada.ca)